

Rapport public Parcoursup session 2023

Université d'Orléans - Licence - Sciences de la vie - Accès Santé

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université d'Orléans - Licence - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)	Jury par défaut	Tous les candidats	120	1158	455	590	19	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écriture et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

Les portails option santé (Licence Accès Santé L.AS) permettent de suivre une formation de licence dans les domaines Sciences de la vie, Chimie, Mathématiques ou Physique. En même temps, l'étudiant suivra les enseignements de l'option "Accès Santé". Il s'agit d'une formation sélective réservée à des étudiants voulant poursuivre leur cursus dans le domaine de la santé : Médecine -- Maïeutique -- Odontologie -- Pharmacie -- Kinésithérapie. L'enseignement en santé prend la forme, pour chacun des deux semestres, de 80 heures de cours (environ 1/3 du volume horaire total) en formation à distance (réalisées par des enseignants hospitalo-universitaires).

La réussite dans ces parcours « santé » implique une charge de travail supplémentaire, de l'organisation et de l'autonomie.

Les candidats à ces parcours doivent avoir :

- un très bon niveau dans les disciplines scientifiques du portail ;
- pris l'habitude d'un apprentissage régulier et autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Une licence s'organise sur 3 années :6 semestres(S1 à S6) de 30 ECTS (European Credits Transfer System) chacun, soit180 ECTS au total pour la licence.

La licence option accès santé permet de suivre une formation de licence dans le domaine des sciences de la vie et en même temps les enseignements de l'option accès santé. Il s'agit d'une formation très sélective réservée à des étudiants voulant poursuivre leur cursus dans le domaine de la santé.

Plus d'informations : [Licence Science de la vie avec accès santé](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux fait appel à un traitement algorithmique reposant sur 3 critères essentiels :

- Les résultats académiques : notes en SVT et chimie.
- Les compétences académiques : autonomie et implication dans le travail.
- La motivation du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est rappelé aux candidats qu'il est essentiel de candidater dans une L.AS correspondant à leurs compétences disciplinaires et en adéquation avec leur éventuelle poursuite d'étude.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Relevés de notes	Notes de Première et Terminale dans les disciplines scientifiques SV et Chimie	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche avenir	Avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée (cf. fiche avenir) ;	Essentiel
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Fiche avenir	Champ "Autonomie" de la fiche Avenir	Très important
	Implication, Capacité à s'investir dans les travaux demandés	Fiche avenir	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de Terminale Champ "Capacité à s'investir " de la Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Eric BLOND,

Président de l'établissement Université d'Orléans